

# Bulletin municipal

[www.municipalite.amherst.qc.ca](http://www.municipalite.amherst.qc.ca)

NOVEMBRE 2010

## RÉFLEXION DU MOIS

Ma plus grande déception serait de ne pas avoir essayé. (Napoléon Bonaparte)

## AFFICHAGE DES ADRESSES CIVIQUES AFIN D'ASSURER UNE MEILLEURE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Les représentants du service des incendies ont débuté l'installation des adresses civiques à l'extérieur des zones des villages. Les plaquettes sont phosphorescentes et peuvent être vues la nuit. Ces affichages permettront à tous les services de sécurité (pompiers, premiers répondants, Sûreté du Québec) de retracer rapidement les cas d'urgence. Plusieurs municipalités se sont dotées de ce type d'adresses.

## RÉFORME CADASTRALE DANS LES CANTONS LABELLE ET CLYDE DANS LE SECTEUR DE VENDÉE

Dans le cadre de la réforme cadastrale du gouvernement du Québec, la municipalité a reçu les arpentages concernant ses infrastructures (chemins et immeubles). Les arpenteurs retenus par le ministère déposeront les cadastres officiels au cours de l'année 2011.

Tous les contribuables touchés seront invités à des rencontres d'information. Le cadastre demeure soumis aux mêmes lois de gestion du territoire qu'avant la réforme.

## RENCONTRE DES CONSEILS MUNICIPAUX AMHERST-HUBERDEAU DANS LE CADRE DU PROJET DE REGROUPEMENT MUNICIPAL

Une deuxième rencontre des deux conseils a eu lieu le 3 novembre 2010 dernier afin de regarder les incitatifs du Ministère des Affaires municipales et de proposer un échéancier. Les participants ont convenu que les incitatifs, compte tenu du profil des deux municipalités, étaient avantageux pour tous les contribuables. Même si les frais de regroupement étaient faibles, le ministère accorderait tout près de 125 000 \$ à la nouvelle organisation ; certains programmes pourraient être comptabilisés en double pour les premières années au profit du regroupement (ex. : pacte rural). Dans les semaines à venir, des représentants des deux conseils et des employés municipaux vont parcourir les budgets afin d'établir quel serait le gain d'une rationalisation des activités des deux municipalités.

À titre d'exemples, plusieurs coûts sont imposés par les règles municipales (vérification comptables, logiciel, communications etc.) Suite à cette analyse, des réunions d'informations seront tenues dans les deux municipalités afin d'informer la population sur ce projet et les conditions sur lesquels les conseils se sont entendus. On prévoit que cette démarche se terminera dans la première moitié de l'année 2011.

### **NOUVELLE PATINOIRE À ST-RÉMI EN 2011**

Avant d'implanter la nouvelle patinoire à St-Rémi, des tests de sol seront nécessaires. La nappe d'eau, peu profonde, nécessitera des tests de sol et un aménagement spécial. Cette réfection et la construction de la patinoire se feront au cours de l'été 2011.

### **IMPLANTATION D'UN ÉCO-CENTRE À ST-RÉMI**

Amherst ainsi que six (6) autres municipalités de la MRC ont obtenu des « Éco-Centre » pour l'année 2011. Ces dépôts s'adresseront aux citoyens et petits entrepreneurs (camion demi-tonne et petite remorque de deux roues). Le site retenu est sur l'emplacement du garage municipal à St-Rémi. Des matériaux de construction ainsi que le métal pourront être apportés sur ces sites dans des conteneurs prévus à cette fin. L'investissement de base (immobilisation) sera assumé par la MRC des Laurentides et les frais d'exploitation seront défrayés par les revenus de certains recyclages.

### **RECYCLAGE DES EXTINCTEURS DOMESTIQUES**

À compter du printemps 2011, les contribuables pourront se départir de leurs extincteurs domestiques les 1<sup>er</sup> samedis de chaque mois en même temps que les R.D.D. (résidus domestiques dangereux) aux deux endroits accrédités : garage municipal de St-Rémi et caserne de Vendée.

### **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DES INSECTES PIQUEURS**

Le conseil a approuvé la 2<sup>ème</sup> année de contrat de GDG Environnement pour la période 2011. L'arrosage d'automne a déjà été effectué. En 2010, GDG Environnement avait été le plus bas soumissionnaire. Leur contrat contient une clause de renouvellement pour trois (3) années.

### **RENCONTRE ANNUELLE DES BÉNÉVOLES LE 26 NOVEMBRE 2010**

La 22<sup>ème</sup> rencontre des bénévoles de la municipalité se tiendra dans le cadre d'un 5@7 qui aura lieu vendredi le 26 novembre prochain. À cette occasion, le travail exceptionnel de deux bénévoles sera mis en valeur.

### **PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL LE 13 DÉCEMBRE À VENDÉE**

Le conseil tient deux réunions à Vendée chaque année. La deuxième en 2010 se tiendra au Centre Cyrille-Garnier, le 13 décembre prochain. De plus, le 20 décembre à compter de 19h00 se tiendront les deux assemblées portant sur le budget 2011.

Bernard Lapointe, maire

